—HEAD
Genève

Conditions et procédures d'admission 2025 aux études de Master

Synthèse

I. INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne dès le 15 novembre sur le site des admissions
Délai : **mardi 25 mars 2025** à 17h00 heure suisse (CEST)
Pour le Master en Visual Knowledge uniquement, le délai est fixé au **lundi 5 mai 2025**.

ATTENTION commencer plusieurs jours en avance pour tout effectuer (remplir le formulaire d'inscription et téléverser le dossier personnel) !

II. PRÉREQUIS

Titre[1]

Diplôme de Bachelor déjà obtenu ou en voie d'obtention avant le 1er septembre 2025.

Langue(s)

Arts visuels Orientation TRANSforme & Design Orientation Visual Knowledge	Arts visuels Orientation CCC Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires
Français	Français et Anglais	Anglais

Attestation de niveau requise pour les personnes dont le diplôme n'a pas été obtenu dans une institution francophone / anglophone.

III. DOSSIER PERSONNEL à téléverser sur Switch d'ici au 25 mars 2025 [2]

1. Curriculum vitae en français ou en anglais

---

[1] *Pour les demandes d'admission sans les titres de formation requis, veuillez consulter le document des conditions spéciales sur le site des admissions.*
[2] *D'ici au lundi 5 mai 2025 pour le Master en Visual Knowledge*

2. Un texte (maximum 5'000 signes, espaces inclus) énonçant les motivations du-de la candidat-e-x et le projet de formation envisagé

3. Un texte (maximum 3'000 signes, espaces inclus) détaillant le positionnement intellectuel et professionnel du-de la candidat-e-x dans le champ considéré

4. Portfolio de travaux personnels

IV. TAXE D'INSCRIPTION

150.- par programme payable à l'inscription en ligne.
1 programme = 150.- CHF / 2 programmes = 300 CHF

V. DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

Les admissions aux études de Master se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

1er tour : consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

2ème tour : consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

VI. RÉSULTATS

Chaque candidat-e-x inscrit-e-x se verra attribuer un portail de candidature qui lui permettra de suivre toutes les étapes de son parcours d'admission.

Tous les résultats du 1er tour du concours d'admission seront affichés sur ce portail. Les résultats du 2ème tour seront communiqués par email et sur le portail. Il n'y aura pas de communication par courrier postal (sauf sur demande écrite). Les dates de publication sont mentionnées ci-dessous.

VII. CALENDRIER

Vendredi 15 novembre 2024	Ouverture des inscriptions
Mardi 25 mars 2025	Délai d'inscription
Mardi 22 avril 2025	Annonce des résultats du 1er tour sur le portail
Mardi 22 avril 2025	Annonce de la date et heure d'entretien du 2e tour pour les personnes sélectionnées par email
2-8 mai 2025	Entretiens du 2e tour
Jeudi 15 mai 2025	Annonce des résultats du 2e tour sur le portail Vous disposez de 30 jours pour vous acquitter de l'acompte de CHF 300.- afin de valider votre offre d'admission [3]
Samedi 31 mai 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Samedi 14 juin 2025	Date limite pour envoyer la preuve de paiement de l'acompte de CHF 300.- non-remboursable
Lundi 30 juin 2025	Délai pour la soumission de l'attestation linguistique (si requise)

[3] Cet acompte de CHF 300.- n'est pas remboursable, quelle que soit la durée des études et qu'il y ait ou non des semestres de congé.

CALENDRIER POUR LE MASTER EN VISUAL KNOWLEDGE

Lundi 5 mai 2025	Délai d'inscription – Master en Visual Knowledge
Jeudi 15 mai 2025	Annonce des résultats du 1er tour sur le portail
Jeudi 15 mai 2025	Annonce de la date et heure d'entretien du 2e tour pour les personnes sélectionnées par email
20-22 mai 2025	Entretiens du 2e tour
Mercredi 28 mai 2025	Annonce des résultats du 2e tour sur le portail Vous disposez de 30 jours pour vous acquitter de l'acompte de CHF 300.- afin de valider votre offre d'admission [4]
Mardi 10 juin 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Vendredi 27 juin 2025	Date limite pour envoyer la preuve de paiement de l'acompte de CHF 300.- non-remboursable
Lundi 30 juin 2025	Délai pour la soumission de l'attestation linguistique (si requise)

[4] Cet acompte de CHF 300.- n'est pas remboursable, quelle que soit la durée des études et qu'il y ait ou non des semestres de congé.

Procédure détaillée

I. INSCRIPTIONS

Tou-te-x-s les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **mardi 25 mars 2025** à 17h00 CEST (heure suisse) sur le site des admissions.
Pour le Master en Visual Knowledge uniquement, le délai est fixé au **lundi 5 mai 2025**.

Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et soumis dans les délais sont pris en considération. Aucun formulaire ne pourra être soumis et accepté après le mardi 25 mars 2025 à 17h00 CEST (heure suisse) – ou le lundi 5 mai 2025 à 17h00 pour la Master en Visual Knowledge.

Nous recommandons d'entamer les démarches plusieurs jours à l'avance pour garantir la soumission du dossier dans les délais. Jusqu'à 24h de délai peut se produire entre la demande d'accès au formulaire d'inscription et la réception des codes d'accès à la plateforme Switch où vous devrez téléverser votre dossier personnel.

Un-e-x candidat-e-x ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total. Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

II. PRÉREQUIS

Titre

Les candidat-e-x-s doivent avoir un diplôme de Bachelor de niveau universitaire ou HES ou d'un titre étranger équivalent ou être en mesure d'obtenir ce diplôme avant le 1er septembre 2025. Il est de la responsabilité des candidat-e-x-s de prouver qu'ils remplissent les conditions d'admission.

En cas de doute, le Bureau des admissions de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email (admission.head@hesge.ch) pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent.

Langue (s)

Arts visuels Orientation TRANSforme & Design Orientation Visual Knowledge	Arts visuels Orientation CCC Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires
Exigences en français	Exigences en français et Exigences en anglais	Exigences en anglais

Exigences en français	Exigences en anglais
Les candidat-e-x-s dont le titre n'a pas été émis par une institution francophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au 30 juin :	Les candidat-e-x-s dont le titre n'a pas été émis par une institution francophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au 30 juin :
une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues. Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.	une attestation d'aptitudes linguistiques en anglais de niveau B2, selon l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues. Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.
	Ou un test TOEFL passé au plus tôt le 1er juillet 2023 avec une note minimale de 72.
	Ou un test IELTS passé au plus tôt le 1er juillet 2023 avec une note minimale de 6.
Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II d'un canton suisse-alémanique ou du Tessin et comportant comme branche le français et les candidat-e-x-s titulaires d'un titre de niveau tertiaire A (Bachelor ou titre jugé équivalent d'au moins 180 crédits ECTS) dont la langue officielle d'enseignement est le français sont exempt-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.	

Si les personnes admises ne soumettent pas l'attestation d'aptitudes linguistiques en français / anglais d'ici au **30 juin 2025** l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

III. DOSSIER PERSONNEL

Une fois que le formulaire d'inscription en ligne a été soumis, un lien vers une plateforme électronique est envoyé par email à chaque candidat-e-x. Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur cette plateforme électronique dédiée (Switch Drive) d'ici au **mardi 25 mars 2025**.
Pour le Master en Visual Knowledge uniquement, le délai est fixé au **lundi 5 mai 2025**.

Le dossier personnel comprend les éléments suivants :

1. Un curriculum vitae en français ou en anglais

2. Un texte (maximum 5'000 signes, espaces inclus) énonçant les motivations du-de la candidat-e-x et le projet de formation envisagé, selon les modalités ci-dessous :

Arts visuels Orientation TRANSforme	Arts visuels Orientation CCC	Arts visuels Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires	Design Orientation Visual Knowledge
Texte en français précisant la définition d'un projet de pratique collective et de terrains d'action	Texte en français ou en anglais précisant la formulation/esquisse d'un projet de recherche	Texte en français ou en anglais précisant les perspectives de développement du travail artistique	Texte en anglais précisant le développement du travail de design	Texte en français précisant le développement du travail de design

3. Un texte (maximum 3'000 signes, espaces inclus) détaillant le positionnement du-de la candidat-e-x :

Arts visuels Orientation TRANSforme	Arts visuels Orientation CCC Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires	Design Orientation Visual Knowledge
Texte en français précisant votre positionnement intellectuel et professionnel dans le champ de l'art contemporain	Texte en français ou en anglais précisant votre positionnement intellectuel et professionnel dans le champ de l'art contemporain	Texte en anglais précisant votre positionnement intellectuel et professionnel dans le champ du design contemporain	Texte en français précisant votre positionnement intellectuel et professionnel dans le champ du design contemporain

4. Un portfolio constitué de travaux personnels et/ou, si lae candidat-e-x le juge pertinent, d'autres travaux, à savoir :

Arts visuels Orientation TRANSforme Orientation CCC Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires Orientation Visual Knowledge
Le portfolio doit démontrer des compétences artistiques de niveau avancé. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration. Les Masters étant des formations de spécialisation et d'expertise, le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre : – le positionnement artistique de chaque candidat-e-x – les potentiels de développement de sa pratique – l'adéquation entre le projet des candidat-e-x-s et l'orientation choisie Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature : œuvres, recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, productions numériques, vidéos, publications, documentation sur les expériences artistiques, les références, les expériences de recherche ou encore les activités curatoriales.	Le portfolio doit démontrer des compétences de design de niveau avancé. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration. Le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre le positionnement professionnel ou la recherche de chaque candidat-e-x et d'envisager ses potentiels de développement. Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature : recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, plans, publications, productions numériques, vidéos, documentation sur les activités de design ou les expériences de recherche.

*Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'un seul fichier PDF, clairement organisé conformément au modèle à télécharger **ici** et d'un poids total maximal de 50 MB.*

Pour fusionner des fichiers PDF en ligne : https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html
Pour compresser un fichier PDF en ligne : https://www.adobe.com/acrobat/online/compress-pdf.html

Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.).
Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens.
Les vidéos (ou extraits), d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire).
Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch.
Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.
Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

IV. TAXE

Une taxe d'inscription de CHF 150.- par programme est exigée. En cas d'inscription à deux programmes, la somme de 300.- devra être payée.

Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape de vérification des titres requis (voir point II ci-dessus).

V. DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

Les admissions aux études de Master se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

1er tour

Le premier tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

Critères d'évaluation du 1er tour

Au premier tour du concours, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio
2. Motivation – évaluée sur la base du texte énonçant les motivations et le projet de formation
3. Aptitude à articuler une pensée de façon claire et cohérente dans le champ du domaine visé – jugée sur la base du texte énonçant le positionnement intellectuel et professionnel
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Annonce des sélections

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication de la décision du 1er tour a été déposée sur leur portail de candidature **durant la 2ème moitié du mois d'avril 2025**. Pour les personnes retenues à l'issue du 1er tour, un email les invitant à l'entretien leur sera envoyé les jours qui suivent.

Pour les candidat-e-x-s au Master en Visual Knowledge, la publication des résultats du 1er tour se fera **le 15 mai 2025 sur votre portail candidature**.

2ème tour

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

Les entretiens ont lieu **du vendredi 2 au jeudi 8 mai 2025**.
Pour le Master en Visual Knowledge, les entretiens ont lieu **du mardi 20 au jeudi 22 mai 2025**.

Arts visuels Orientation TRANSforme & Design Orientation Visual Knowledge	Arts visuels Orientation CCC Orientation Work.Master	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires
Entretien en français	Entretien en français ou en anglais, au choix des candidat-e-x-s	Entretien en anglais

Ces entretiens ont obligatoirement lieu à la HEAD – Genève pour tous les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leurs travaux et présentent leur projet de formation. Les candidate-x-s doivent en particulier exposer :

Arts visuels Orientation TRANSforme Orientation Work.Master	Arts visuels Orientation CCC	Architecture d'intérieur & Design Orientation en Espace et Communication Orientation en Media Design Orientation en Design Mode et Accessoires Orientation Visual Knowledge
un projet artistique et/ou de recherche clairement articulé	un projet de recherche clairement articulé	un projet de design et/ou de recherche clairement articulé

Critères d'évaluation du 2ème tour

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le deuxième tour du concours, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives : singularité esthétique, maîtrise des savoir-faire et techniques du domaine visé, capacité à conduire une démarche de façon expérimentale et multidisciplinaire, dialogue entre la pratique et son contexte social, économique, politique et culturel
2. Compétences réflexives et conceptuelles : connaissances de l'histoire et des enjeux du domaine visé, aptitude à articuler une pensée cohérente, positionnement réflexif et critique sur le travail plastique
3. Profil et motivation : degré d'élaboration du projet de formation, détermination à s'engager dans le domaine visé, capacité d'écoute et de dialogue

Annonce des admissions

Le **15 mai 2025**, les résultats finaux du second tour du concours seront communiqués par email et publiés sur le portail de candidature des personnes ayant passé l'entretien. Vous disposez à partir de cette date de 30 jours pour valider votre offre d'admission en payant l'acompte requis de CHF 300.- à titre de contribution aux frais d'études et en envoyant la preuve d'ici au **14 juin 2025**, à l'adresse admission.head@hesge.ch.

Pour le Master en Visual Knowledge, la publication des résultats du second tour se fera le **28 mai 2025**. Vous disposez à partir de cette date de 30 jours pour valider votre offre d'admission en payant l'acompte requis de CHF 300.- à titre de contribution aux frais d'études et en envoyant la preuve d'ici au **27 juin 2025**, à l'adresse admission.head@hesge.ch.

VI. RÉSULTATS

Chaque candidat-e-x inscrit-e-x se verra attribuer un portail de candidature qui lui permettra de suivre toutes les étapes de son parcours d'admission. L'accès au portail se fait par ce lien : https://age.hes-so.ch/ et la connexion avec le même identifiant et mot de passe que pour votre formulaire d'inscription. Merci de conserver le mail reçu initialement.

Les décisions rendues par la HEAD – Genève à l'issue du premier et/ou du deuxième tour du concours d'admission seront communiquées via ce portail. Aucune décision ne sera donnée par email ou téléphone.

Sauf accord contraire du-de la participant-e-x, seul un email vous informant qu'une publication de la décision a été déposée sur votre portail de candidature sera envoyé à l'adresse email fournie lors de votre inscription.

Si vous souhaitez recevoir les décisions par courrier postal, veuillez envoyer un email à : admission.head@hesge.ch avec pour objet "Réponse admission" en précisant l'adresse postale à laquelle les décisions doivent être envoyées.

Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le **31 mai 2025** [5]. L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2025-2026 et ne peut pas être reportée.

L'envoi à l'adresse admission.head@hesge.ch, dans les 30 jours suivant l'offre d'admission, soit **d'ici au 14 juin 2025** [6], d'une preuve de paiement de l'acompte de CHF 300.- à titre de contribution aux frais d'études valide votre offre d'admission. À défaut, l'offre d'admission devient aussitôt caduque et entraîne automatiquement votre désinscription. Veuillez noter que cet acompte de CHF 300.- n'est pas remboursable, quelle que soit la durée des études et qu'il y ait ou non des semestres de congé.

L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention du paiement de l'acompte de CHF 300.- dans le délai fixé, à l'obtention des titres requis et à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques si celle-ci est requise (voir II ci-dessus).

VII. CALENDRIER

Vendredi 15 novembre 2024	Ouverture des inscriptions
Mardi 25 mars 2025	Délai d'inscription
Mardi 22 avril 2025	Annonce des résultats du 1er tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est oui, vous recevrez une date et une heure d'entretien pour le 2ème tour
Mardi 22 avril 2025	Annonce de la date et heure d'entretien du 2e tour pour les personnes sélectionnées par email
2-8 mai 2025	Entretiens du 2e tour
Jeudi 15 mai 2025	Annonce des résultats du 2e tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est « en liste d'attente », nous vous contacterons du 1er juin au 31 août 2025 si une place se libère > si la réponse est oui, vous êtes admis-e-x à la HEAD – Genève pour la rentrée 2025. Vous disposez de 30 jours pour vous acquitter de l'acompte de CHF 300.- afin de valider votre offre d'admission.
Samedi 31 mai 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Samedi 14 juin 2025	Date limite pour envoyer la preuve de paiement de l'acompte de CHF 300.- non-remboursable

[5] *D'ici au **mardi 10 juin 2025** pour le Master en Visual Knowledge*

[6] *D'ici au **vendredi 27 juin 2025** pour le Master en Visual Knowledge*

Lundi 30 juin 2025	Délai pour la soumission de l'attestation linguistique en français / anglais (si requise)

CALENDRIER POUR LE MASTER EN VISUAL KNOWLEDGE

Lundi 5 mai 2025	Délai d'inscription – Master en Visual Knowledge
Jeudi 15 mai 2025	Annonce des résultats du 1er tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est oui, vous recevrez une date et une heure d'entretien pour le 2ème tour
Jeudi 15 mai 2025	Annonce de la date et heure d'entretien du 2e tour pour les personnes sélectionnées par email
20-22 mai 2025	Entretiens du 2e tour
Mercredi 28 mai 2025	Annonce des résultats du 2e tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est « en liste d'attente », nous vous contacterons du 1er juillet au 31 août 2025 si une place se libère > si la réponse est oui, vous êtes admis-e-x à la HEAD – Genève pour la rentrée 2025. Vous disposez de 30 jours pour vous acquitter de l'acompte de CHF 300.- afin de valider votre offre d'admission.
Mardi 10 juin 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Vendredi 27 juin 2025	Date limite pour envoyer la preuve de paiement de l'acompte de CHF 300.- non-remboursable
Lundi 30 juin 2025	Délai pour la soumission de l'attestation linguistique (si requise)